



## " Les rapides de la Praille "

### Carte Avantage Jeune

Cette carte régionale à destination des moins de 30 ans offre de nombreuses réductions (musées, restaurants, magasins, etc.) Chaque année la mairie vous la propose à un tarif très attractif pour les habitants de Vézelois. Renseignez-vous en mairie **à partir du 15 septembre** ! *Ces cartes pourront être achetées jusqu'au 30 novembre 2015.*

### Journée Nationale d'action



L'Association des Maires de France a décidé d'engager une Journée nationale d'action le **samedi 19 septembre** dans toutes les communes et intercommunalités de métropole et d'Outre-mer afin de sensibiliser les citoyens sur les conséquences de la baisse des dotations et de la réforme territoriale et recueillir leur adhésion. **Vous trouverez ci-joint le tract explicatif co-signé avec le président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort.**

Cette action a pour objectif de recueillir le maximum de soutien de la part des habitants. Votre mairie sera ouverte le **samedi 19 septembre de 10h à 12h** où l'équipe municipale vous attendra.

### Vigilance citoyenne

Reposant sur le bénévolat, le dispositif « Vigilance Citoyenne » consiste à désigner un « référent » par quartier - une personne reconnue dans le voisinage, fiable et disponible - chargé de communiquer à la mairie et à la gendarmerie tout mouvement ou fait suspect qu'il aura remarqué sur son secteur (*individus étrangers déambulant dans le quartier, voitures roulant au pas, comme si ses occupants étaient en repérage en vue de commettre un délit, etc.*).

Une réunion publique est prévue le **mercredi 23 septembre à 20h** au Foyer Rural à l'initiative de la Gendarmerie du Territoire de Belfort et en présence des élus communaux afin de vous présenter cette opération. A l'issue de cette réunion, il y aura un échange de part et d'autre.

### Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections prévues sont les régionales. Elles doivent se dérouler les 6 et 13 décembre 2015.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront exceptionnellement possibles jusqu'au **30 septembre 2015**.

### Précision concernant les travaux « fibre optique »

Les travaux pour le passage de la fibre optique dans notre village n'ont pas été demandés et encore moins financés par la Commune. C'est la Communauté d'Agglomération Belfortaine qui a pris en charge cet investissement afin de connecter à la fibre optique toutes les écoles et les mairies de sa circonscription dans le cadre de l'école numérique et de la « e-administration ».

## Murmures de la Praille

Le prochain numéro de votre journal communal se prépare. Si vous souhaitez publier un article, fournir une photo, raconter l'histoire du village, dévoiler vos talents d'artistes..., n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie qui vous mettra en relation avec l'équipe de rédaction.

## Salle multi-activité

Les travaux se poursuivent et avancent... la salle pourrait être opérationnelle début Janvier 2016.

Aussi, afin d'organiser et de prévoir d'ores et déjà, le planning des activités qui pourraient être pratiquées dans cette salle, nous demandons aux différentes associations du village, mais aussi aux habitants du village intéressés, de faire connaître en Mairie, **avant le 15 octobre**, leurs souhaits d'utilisation (jours de la semaine et horaires). Bien entendu, les activités liées à l'école seront prioritaires.

## Rappel Nuisances sonores (Arrêté municipal N° 41/2015 )

Chacun doit prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés des appareils ou machines qu'il utilise ou par les travaux qu'il effectue. A cet effet les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30  
et les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.  
LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS NE SONT PAS AUTORISÉS.**

## Les haies

Le beau temps de cet été a permis entre autre à nos concitoyens de flâner agréablement le long de nos chemins et autres voies communales. Parfois cette promenade a été dérangée par des branches qui empiétaient sur le domaine public.

Afin que tous puissent circuler dans de bonnes conditions, nous vous rappelons que la taille des haies et autres arbustes doit être faite afin de laisser le libre accès de nos chemins.

Autre précaution, en cas d'incident, il faut savoir que votre responsabilité peut être engagée. Merci de nous aider à avoir un village agréable.

## Horaire d'ouverture de la mairie en Septembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1/09	2/09	3/09	4/09	5/09
11h à 14h	16h à 18h	Fermé	16h à 18h	16h à 18h	10h à 12h
7/09	8/09	9/09	10/09	11/09	12/09
11h à 14h	16h à 18h	Fermé	16h à 18h	16h à 18h	Fermé
14/09	15/09	16/09	17/09	18/09	19/09
11h à 14h	16h à 18h	Fermé	16h à 18h	16h à 18h	10h à 12h
21/09	22/09	23/09	24/09	25/09	26/09
11h à 14h	16h à 18h	Fermé	16h à 18h	16h à 18h	Fermé
28/09	29/09	30/09			
11h à 14h	16h à 18h	Fermé			

Le Maire, Jean-Pierre CUENIN